

# CHICHEE

## INFOS EN BREF N° 62

Juillet 2021

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"  
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Cet infos en bref estival portera sur :

1. L'opération de dépigeonnisation de l'église Saint-Martin,
2. Le renouvellement de la carte "Avantages Jeunes",
3. Le service civique au sein du ministère de l'éducation nationale,
4. L'arrivée d'une nouvelle professeure des écoles à la rentrée 2021,
5. Les congés des employés communaux,
6. Permanences des élus,
7. La relance de la mutualisation de la police municipale chablisienne.

1 – Dans le courant des mois d'août et septembre une campagne de dépigeonnisation interviendra à l'église Saint-Martin. Elle consistera à :

- Hermétiser le clocher afin d'empêcher les pigeons d'y pénétrer,
- Evacuer les fientes,
- Nettoyer et désinfecter les supports et l'horloge.

Méthodologie :

- Mise en place de filets et pose de pics anti-pigeons pour la protection de la façade,
- Mise en place d'un dispositif d'évacuation des déchets par un ouvrant du clocher dans une benne en contrebas,
- Evacuation des fientes, nettoyage des supports et désinfection "virucide" et "bactéricide".

Il faut savoir qu'environ 80 cm de fientes recouvrent le plancher générant la dangerosité du site et la menace d'effondrement.

Quant aux pigeons, ils seront piégés, transférés et relâchés, sous volière, dans la campagne environnante. Seuls seront euthanasiés ceux présentant des risques infectieux ou malades.

Coût de l'opération 12 410 € TTC, sachant qu'un agriculteur chichéen mettra à disposition de la commune une benne permettant de récupérer les fientes agissant comme engrais naturel.

2 – Nous proposons, sous l'égide de la Région Bourgogne Franche-Comté le renouvellement pour la période 2021-2022, de la carte "Avantage Jeunes", laquelle sera intégralement prise en charge par la commune (7 € par carte). A cet effet, les personnes concernées, soit les jeunes de moins de 30 ans, devront compléter le coupon annexé "demande de carte avantage jeunes" et le retourner en mairie avant le 10 août 2021 date de rigueur. La diffusion effective est programmée aux alentours du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

3 – Dans le cadre du service civique au sein du ministère de l'éducation nationale, les jeunes de 18 à 25 ans peuvent envisager un engagement volontaire d'une durée de 6 à 10 mois environ sur une même année scolaire soit de septembre à juin pour un volume d'activité de 30 heures par semaine ouvrable. Ce service civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de 580, 62 € net par mois. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au directeur de l'école de Chichée, M. Franck Baudot au 06 82 43 07 61.

4 – A la prochaine rentrée scolaire, l'école de Chichée accueillera une nouvelle professeure des écoles, Mme Sarah Violleau en remplacement de M. Germain Coquard appelé à d'autres fonctions dans un autre établissement scolaire. M. Franck Baudot continuera, pour sa part, à assurer cette fonction tous les lundis.

5 – L'employé communal, M. Bastien Larousse, sera en congés annuels du lundi 16 août au mardi 31 août 2021 inclus. Pendant cette période seul l'arrosage périodique sera maintenu par les élus. Quant au secrétariat de mairie et l'agence postale, ils seront fermés la semaine du 16 au 20 août 2021.

6 – Les permanences des deux adjoints seront interrompues pendant le mois d'août. Celles du maire se tiendront les lundis et vendredis à l'exception donc du mercredi après-midi et ce du 28 juillet inclus au 1<sup>er</sup> septembre inclus.

7 – Le 29 juin 2021, le maire a reçu le responsable de la police municipale de Chablis, le brigadier-chef principal, M. Olivier Ringot, pour réactiver l'idée de la mutualisation de la police municipale sur la commune de Chichée, notamment par des interventions forfaitisées à la semaine ou au mois et des interventions à l'acte ponctuelles à définir. Cette préconisation est actuellement à l'étude à la mairie de Chablis.

Le Maire,  
Les Adjoints,  
Les Conseillers Municipaux.

**Bonnes vacances  
à toutes et tous**